

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 6 mars 2023, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Clermont Bossé
M	Rémi Gilbert
M	Jimmy Samson
M	Laurier Fortin
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Citoyens présents : Madame Aline Guénette (Daniel Tétreault CPA) départ à 19h07

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue.

2023-03-0035

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

Madame Aline Guénette du bureau de comptable Daniel Tétreault fait le dépôt du rapport financier 2022.

2023-03-0036

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2023 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

2023-03-0037

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2023

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

2023-03-0038

Fondation CHU Sainte-Justine

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et unanimement résolu par les membres du conseil.

QU'UN montant de 50 \$ est accordé à la fondation CHU Sainte-Justine comme chaque année puisque celui-ci est budgété et qu'il s'agit d'une cause importante.

Adoptée

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

C2300006 Épicerie Dépanneur Rémi	Frais de poste	211.55 \$
C2300007 Épicerie Dépanneur Rémi	Entretien bâtiment/essence voiture	66.98 \$
C2300008 Sanimos	Collecte et transport	2 780.39 \$
C2300009 ADMQ	Cotisation annuelle	569.13 \$
C2300010 H2Lab inc.	Analyse égout	62.83 \$
C2300011 Fabrique St-Léon-Le-Grand	Bulletin paroissial	50.00 \$
C2300012 Journal l'Informateur	Cont. annuelle/dons et com.	200.00 \$
C2300013 Corporation des Loisirs	Dons et com. Magneto/Mc Mines2	130.00 \$
C2300014 Club de l'Âge d'Or	Dons et com.Magneto/Mc Mines	625.00 \$
C2300015 Bigué Avocats	Statutaires	231.56 \$
C2300016 Dépanneur des Bouleaux	Essence voiture	46.00 \$
C2300017 Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	16.98 \$
C2300018 Les Matériaux 3+2 Ltée	Égout/ent. bâtiment/ent. terrain	78.15 \$
C2300019 Millaire & Godbout	Outillage/entretien bâtiment	77.63 \$
C2300020 Réusitech	Entretien équipement	98.82 \$
C2300021 Énergies Sonic inc.	Huile à chauffage	1 059.77 \$
C2300022 Gestion Martin Leclercq	Entretien bâtiment	56.32 \$
C2300023 Municipalité de St-Dominique	Partage inspecteur	115.51 \$
C2300024 Jinny Cossette	Remboursement repas ADL	27.63 \$
C2300025 Mathieu Fortin	Allocation de présence CCU	25.00 \$
C2300026 Samuel Cantin	Allocation de présence CCU	25.00 \$

Chèques salaires

Salaires en ligne

D2300017-D2200022	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2300023-D2300027	Salaires	4 609.31 \$
D2300028-D2300032	Salaires	4 563.51 \$

Salaires en chèque

P2300002	Rémunération des élus	174.42 \$
----------	-----------------------	-----------

AccèsD Janvier

L2300001	Gestion Martin Leclercq	Chèque perdu	364.91 \$
L2300002	Hydro-Québec	Éclairage rues	370.67 \$
L2300003	Hydro-Québec	Salle municipale	2 082.43 \$
L2300004	Hydro-Québec	Égouts	173.50 \$
L2300005	Hydro-Québec	Garage	242.36 \$
L2300006	Vidéotron	Internet	57.43 \$
L2300007	Caisse Desjardins	Frais de banque	58.50 \$
L2300008	Visa	Frais annuels	60.00 \$

L2300009	Int Communication	Site internet	63.18 \$
L2300010	Revenu Québec	DAS décembre	3 610.26 \$
L2300011	Revenu Canada	DAS décembre	1 224.82 \$
L2300012	Hydro-Québec	Parc	76.37 \$
L2300013	Caisse Desjardins	Frais de banque	12.00 \$

Comptes à payer :

Bigué Avocats	Statutaires	305.96 \$
Millaire & Godbout	Entretien camion	16.18 \$
Millaire & Godbout	Entretien camion	15.70 \$
Millaire & Godbout	Entretien camion	10.38 \$
Millaire & Godbout	Entretien bâtiment	11.39 \$
Millaire & Godbout	Entretien camion	64.76 \$
Millaire & Godbout	Entretien camion	75.11 \$
Millaire & Godbout	Ent. machinerie/Outillage	119.54 \$
Millaire & Godbout	Entretien niveleuse	7.65 \$
Millaire & Godbout	Outillage	-11.04 \$
Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	86.51 \$
Dépanneur des Bouleaux	Essence voiture	45.02 \$
Dépanneur des Bouleaux	Essence voiture	43.00 \$
Nortech	Microsoft Office	11.73 \$
FQM Services	Logiciels et soutien technique	4 369.05 \$
Énergies Sonic inc.	Huile à chauffage	872.43 \$
Énergies Sonic inc.	Diesel	1 589.46 \$
Messer	Frais de location Oxygène/acétylène	324.28 \$
Plomberie Germain Roy	PRABAM (installation fournaise	3 895.95 \$
Plomberie Germain Roy	PRABAM Fournaise	9 047.65 \$
Plomberie Germain Roy	PRABAM Extra	733.49 \$
Ville d'Amos	Enfouissement	645.54 \$
Québec Loisirs	Fourniture bibliothèque	383.10 \$
KGM – Amos	Entretien/réparation camion	455.22 \$
SAAQ	Vignette camion	6.20 \$
Nortech	Main d'œuvre	165.28 \$
Nortech	Frais mensuel Microsoft Office	36.79 \$
Sanimos	Collecte et transport	2 780.39 \$
CN	Bail	68.99 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, secrétaire-trésorière

2023-03-0039

RÉSOLUTION

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

AVIS DE MOTION N° 234-23 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Madame la conseillère Marie-Anne Fortin dépose le projet de règlement relatif à la démolition d'immeuble.

Avis de motion est également donné par ledit membre du conseil municipal que le règlement n° 234-23 relatif à la démolition d'immeuble sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public au bureau municipal.

2023-03-0040

NOMINATION D'UN COMPTABLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le bureau de comptable de monsieur Daniel Tétreault, comptable agréé, soit nommé vérificateur pour l'exercice financier 2023.

Adoptée

2023-03-0041

ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION

CONSIDÉRANT que l'entente de délégation de gestion #1056 entre la municipalité de Launay et la MRC d'Abitibi prendre fin le 31 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signifier au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts l'intérêt de la municipalité de Launay, à déléguer à la MRC d'Abitibi la signature d'une nouvelle entente de délégation de gestions pour les 5 prochaines années (2023-2028).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Clermont Bossé et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE la municipalité de Launay accepte de déléguer sa compétence à la MRC d'Abitibi pour la gestion forestière des lots intramunicipaux sur son territoire.

QUE la MRC d'Abitibi est autorisée par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestions avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, couvrant la période 2023-2028.

Adoptée

2023-03-0042

ENTENTE AVEC L'ÉLAN MAISON DES JEUNES

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil accepte de renouveler l'entente animation préparée par la maison des jeunes rurale l'Élan et que l'agente de développement est autorisée à la signer.

Adoptée

2023-03-0043

ACHAT D'UN NOUVEAU PHOTOCOPIEUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et unanimement résolu par les membres du conseil.

D'ACCEPTER la soumission de Gyva pour l'achat d'un photocopieur modèle Bizhub C250i pour un montant de 5 295.00 \$ plus taxes.

D'ACCEPTER le contrat de service qui inclue toutes les pièces, la main-d'œuvre, tambour et poudre d'impression.

QUE la dépense visée par la présente soit acquittée à partir du solde disponible de la subvention Covid-19 pour un montant de 5 295.00 \$ plus taxes;

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

2023-03-0044

PROLONGEMENT RUE DU LAC – SOUMISSION GÉOPOSITION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie d'une aide maximale de 20 000 \$ de la part du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particulier d'amélioration – enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour poursuivre le projet, nous devons effectuer un plan topographique de la rue;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin appuyée par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE la municipalité accepte la soumission de Géoposition arpenteurs-géomètres pour un montant de 2 450 \$ plus taxes.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

2023-03-0045

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Clermont Bossé, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h27.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.